
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 29/1 (2002)

DOI: 10.11588/fr.2002.1.62289

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

expects, and does not find, is a discussion – however fragmentary – of the precise details of this and other claims, a consideration of the various parcels of inheritance in terms of claims, and an appraisal of the impact of legal issues upon the disputes. Instead the account resorts to political interpretation at each doubtful turn. Ultimately this procedure raises grave doubts in the reader's mind as to the verity of any of the author's political assumptions, and the discussion becomes oppressive.

This work is sufficiently voluminous that one may be sceptical whether, if redeeming features can be identified, they will be able to rescue the undertaking. Nevertheless there are a number of reasons for conceding that the study was undertaken responsibly. In the first place one can say that the organization of material facilitates critical consideration of the interpretations pursued by the author. The alphabetically arranged articles on the dynasty's allods and fiefs serve as ready reference on issues that arise in the main text. For example, one may encounter the author's interpretation of the status of a particular castle at a given point in time, then turn to an article presenting all available material on that castle's history, on the basis of which one can begin to consider possible alternatives to the interpretation offered. This is a highly positive feature, and the author actually leads the way methodologically here. Furthermore, towards the end of the volume the author provides an edition of thirty documents of or pertaining directly to the counts of Dagsburg. Some had not been published hitherto, while others were available only in incomplete and flawed editions. There are also several photographic plates, which serve especially to document the seals of the last members of the dynasty. We miss only a discussion of the photographic materials, although their value is not in doubt. In general, one must be careful not to rate this book too highly on account of its ponderous length. Yet if intelligently used, it is likely to prove helpful.

Donald C. JACKMAN, Pennsylvania State University

Elke GOEZ, Werner GOEZ (Hg.), *Die Urkunden und Briefe der Markgräfin Mathilde von Tuszien, Hannover (Hahn) 1998*, in-4°, XLIII–666 p., 18 pl. h.-t. (*Monumenta Germaniae Historica, Diplomata 5, Laienfürsten- und Dynastenukunden der Kaiserzeit*, 2).

Il faut reconnaître d'emblée que l'imposante collection des diplômes et des lettres de Mathilde de Canossa que viennent de procurer Elke et Werner Goez constitue une sorte de modèle du genre. Un ensemble documentaire d'importance s'y trouve édité selon toutes les règles de l'art. Un progrès décisif est ainsi accompli par rapport aux *Regestes* de Mathilde établis à la fin du XIX^e siècle par Alfred Overmann¹. Ces derniers étaient demeurés jusqu'à nos jours un ouvrage de référence dont les Goez ont avec raison souligné les mérites mais aussi les inévitables insuffisances au regard des exigences actuelles. Sans négliger les apports ponctuels postérieurs à Overmann², on conviendra volontiers qu'avec cette remarquable édition, le corpus diplomatique de Mathilde, plus d'un siècle après Overmann, a été entièrement rénové et se trouve désormais à un niveau de perfection critique que l'on peut tenir pour définitif.

Les actes de Mathilde forment sans conteste, par leur masse et leur intérêt un ensemble sans équivalent pour une princesse territoriale des XI^e–XII^e siècles. On notera cependant

- 1 Alfred OVERMANN, *Gräfin Mathilde von Tuszien. Ihre Besitzungen. Geschichte ihres Gutes von 1115–1230 und ihre Regesten*, Innsbruck 1895, in-8°, 277 p. 1 c. h.-t. – L'ouvrage, qui développe une dissertation de 1893 est donc loin, comme son titre l'indique, de se limiter à un volume de régestes mathildiques. Ces derniers n'occupent que les p. 123–190 et, sous 147 numéros, regroupent à la fois des régestes proprement dits et des repères d'itinéraire du type des »Jahrbücher«.
- 2 Voir, dans la bibliographie de l'édition, les références à A. Falce (1925–1927), C. Santoro (1953), G. Badini (1981–1990), P. Golinelli (1987–1997) et T. Ferrara (1994).

dès l'abord que les recherches attentives des éditeurs parmi les fonds archivistiques très dispersés qui en conservent les éléments³ n'ont abouti à aucune découverte bien notable. Overmann, travaillant loin des dépôts italiens et presque exclusivement de seconde main avait réussi, en 1895, à intégrer dans ses *Régestes* cinq documents alors inédits dont J. Ficker lui avait communiqué les transcriptions⁴. Les Goetz n'ont pour leur part enrichi le corpus que de deux pièces inédites authentiques: un texte très lacunaire et sans grand intérêt (Urk. 117, p. 309–310) et un acte de 1109 en faveur de San Pietro in Ciel d'Oro de Pavie dont l'existence leur avait été signalée par Livia Fasola (Urk. 118, p. 310–313). Il s'agit donc bien de documents déjà connus certes, mais à travers des éditions parfois très anciennes et défectueuses. La présente édition a donc pour premier et considérable mérite de nous offrir le recueil complet et systématique des actes de la comtesse Mathilde, conforme aux normes les plus exigeantes de la diplomatique. Il n'y a pas lieu, au demeurant, d'exposer ici plus en détail ces normes bien connues qui sont celles en usage pour les autres diplômes royaux ou princiers édités dans les M.G.H. et qui ont été récemment illustrées par l'édition des actes de la reine Constance due à Theo Kölzer, dont nous avons rendu compte ici même (Francia 21/1, 1994, p. 346–348).

Il s'agit, au total, pour Mathilde, de 139 actes véridiques. Ce total se décompose de la manière suivante: 103 diplômes ont été établis sous l'autorité de Mathilde seule. Vingt documents ont été co-octroyés principalement (dans douze cas) en association avec sa mère Béatrice de Lorraine. Le corpus ne compte que quatre lettres, toutes étrangères d'ailleurs au contexte proprement canossien. Douze documents enfin ont été rédigés clairement dans le cercle mathildique mais ne comportent pas tous les éléments de validation usuels et sont, en particulier, dépourvus de la souscription princière. Il s'agit le plus souvent de notices et de *brevia* de plaid ou de procédures de conciliation menées à bien en sa présence. En pareil cas, les éditeurs ont considéré à juste titre que la présence avérée de Mathilde au négoce juridique mis par écrit était suffisante pour inclure de tels actes »imparfaits« dans son *diplomatarium*. Derniers décomptes significatifs: sur ces 139 documents authentiques, 74 (soit plus de 50%) nous sont parvenus en original; 59 actes et les quatre lettres nous ont été transmis par des copies. La teneur de deux documents seulement et non plus de six comme à l'époque d'Overmann ne nous est connue que par des éditions anciennes des XVI^e et XVII^e siècles. Sur ce dernier point, en apparence mineur, les progrès enregistrés permettent de souligner la qualité des efforts accomplis par les éditeurs en vue d'une reconstitution minutieuse de la tradition archivistique des actes de Mathilde.

À ces 139 documents authentiques se sont ajoutées 14 falsifications numérotées à la suite de + 140 à + 153, dispersées de 1089 à 1115. Six d'entre elles ont été composées sur le fond de modèles authentiques. Elles n'avaient pas toutes été repérées comme telles par J. Ficker ni par A. Overmann.

L'ampleur des recherches conduites par E. et W. Goetz dans les fonds d'archives ecclésiastiques d'Italie du Nord et du Centre leur ont en outre permis d'établir avec sûreté ou avec une grande vraisemblance l'existence de 115 diplômes perdus. Suivant la solution adoptée par Th. Kölzer pour les diplômes de Constance, les éditeurs ont naturellement eu raison de joindre à leur corpus, les notices de ces *deperdita* (numérotés à part D1 à D115) comprenant les indications relatives à leur tradition, à leur contexte d'élaboration et leur teneur. C'est, comme on sait, parmi les seuls *deperdita* (Dep. 11 et Dep. 37), que nous avons trace indirecte mais précise de la correspondance échangée par la comtesse avec Grégoire VII.

3 Liste complète des fonds d'archives utiles consultés par E. et W. GOEZ: p. 505–512.

4 OVERMANN, Gräfin Mathilde ..., VII, p. 250–254 correspondant respectivement à GOEZ, Urk. 63, +143, 121, 124 et 29.

À la suite des *deperdita*, les Goez ont enrichi leur corpus de l'édition critique de treize documents annexes (dont une falsification) numérotés de A1 à A13 (p. 467–497) qui comportent une mention explicite de la présence ou de l'intervention directe de Mathilde. Il s'agit le plus souvent de notices ou de *brevia* à caractère judiciaire. On fera une place à part, dans cette série, à la remarquable lettre (A5) d'Anselme (II) de Lucques adressée à la demande de Mathilde à l'évêque Hermann de Metz et qui éclaire le contexte des années 1084–1085, sans que le nom de Grégoire VII soit même évoqué par Anselme de Lucques. On notera aussi en passant l'intérêt pour l'histoire de la seigneurie rurale de la pièce complémentaire A12 des années 1130. Celle-ci, à la suite de la donation pieuse faite en 1077 par Mathilde au chapitre cathédral de Pise de sa *curtis* de Scanello (Urk. 23) précise sous forme d'un censier les services et prestations d'une partie des *homines* de cette importante *curtis* évaluée à quelque 600 manses lors de la donation de 1077.

L'ouvrage se termine par la série de tous les *indices* souhaitables: index des destinataires des actes, des fonds d'archives mis à contribution, des notaires qui ont établi les actes distingués des notaires qui en ont transmis les *exemplationes* postérieures et *indices* extrêmement soignés des noms de personnes et de lieux. L'ensemble est couronné par un très riche index des mots communs et des *notabilia* intéressant l'histoire du droit et des institutions, l'histoire ecclésiastique, religieuse et sociale.

En conclusion, il nous semble que cette édition se signale par deux ordres de mérites. En premier lieu, les éditeurs ont tout fait pour mettre le lecteur en possession d'un instrument de travail d'une parfaite fonctionnalité. Pour chaque document, la notice est complète: état de la tradition manuscrite du texte, des éditions antérieures, des régestes et mentions. Un commentaire précis évoque toutes les questions de critique externe et interne que peut poser le document, ses particularités diplomatiques éventuelles, son contexte historique, l'identification des personnages et des noms de lieux mentionnés, les rapprochements éventuels avec d'autres sources qu'il suggère, etc. En bref, chaque notice met le lecteur en possession d'un dossier rassemblant tous les éléments d'information utiles.

On notera en second lieu le parti suivi par les éditeurs en vue d'éviter les discussions oiseuses et de verser dans un commentaire prolix. Exemple est à cet égard la célèbre donation générale faite en 1102 par Mathilde de tous ses biens en faveur de l'Église romaine (Urk. 73, p. 213–217). Si le problème très particulier que pose la tradition épigraphique de ce texte est longuement évoqué dans la notice et matérialisé dans l'édition même, l'éditeur ne juge pas utile, en revanche, de discuter plus longuement l'opinion récente, qui voit dans la donation un faux mais qui ne donne à ce sujet »keine genauere Begründung«.

Cette sobriété, perceptible dans le détail de composition des notices se retrouve de manière encore plus frappante dans la bibliographie et dans l'introduction du volume. La bibliographie, en effet, est strictement limitée aux études concernant l'édition elle-même. Elle comporte ainsi, par exemple, un état complet des ouvrages et collections diplomatiques anciennes ayant inclus l'édition ou le régeste de documents mathildiques. Les éditeurs ont eu d'autre part le louable souci de ne pas gonfler cette bibliographie d'ouvrages adventices sur la réforme dite grégorienne. Quant à l'introduction (p. 1–30), les éditeurs ont eu le même désir de la maintenir dans les strictes limites d'une étude, d'ailleurs excellente, de la production de l'acte écrit à la cour et dans l'entourage de Mathilde. L'examen des caractéristiques externes et internes des diplômes et autres catégories d'actes, de leur structure diplomatique, de la qualité des notaires et scribes, des modes de validation des actes, etc., est conduit avec soin. De même pour l'étude de l'évolution de la structure des actes dans la longue durée des décennies 1070–1110. Retenons la conclusion essentielle qui se dégage d'une analyse aussi rigoureuse (p. 28): »Im ganzen ist zu konstatieren, daß in den späten Jahren Mathildes die traditionellen diplomatischen Usancen weniger streng eingehalten wurden als zuvor und häufiger neue, freiere Formen auftreten. Dennoch ist man nicht berechtigt, deswegen mit Overmann prinzipiell zwischen »allgemeinen Notariatsurkun-

den, canusinischen Notariatsurkunden und canusinischen Kanzleieurkunden« zu unterscheiden.»

Cette méthode prudente et empirique nous change heureusement des conceptions de la vieille école pour laquelle, à la suite de Harry Bresslau, tout service d'expédition des actes d'un prince territorial du haut Moyen Âge (y compris la papauté des VIII^e-IX^e siècles) était inexorablement voué à devenir une chancellerie stricto sensu. L'Institut de France a actuellement en chantier une édition critique des chartes et diplômes des reines de France de la lignée capétienne. On ne peut que conseiller au savant éditeur auquel cette tâche a été confiée de s'en tenir en tous points aux principes d'édition qu'illustrent avec succès les récentes éditions dans les M.G.H. des diplômes de la reine Constance par Th. Kölzer et de ceux de Mathilde de Canossa dont nous venons d'évoquer les mérites.

Pierre TOUBERT, Paris

Ursula VONES-LIEBENSTEIN, *Eleonore von Aquitanien. Herrscherin zwischen zwei Reichen*, Göttingen (Muster-Schmidt Verlag) 2000, 131 p. (Persönlichkeit und Geschichte, 160/161).

La biographie historique a reconquis ses lettres de noblesse parmi la communauté scientifique depuis déjà une décennie. En France, c'est la somme d'«histoire totale» de Jacques Le Goff sur Saint Louis qui a marqué cette réconciliation entre une histoire qui se voulait à la pointe des nouvelles problématiques scientifiques et un genre traditionnel en instance de réhabilitation¹. Pourtant, comme cette dernière entreprise le montre suffisamment², la biographie historique reste un genre fondamentalement ambigu pour le médiéviste. Car comment reconstruire le parcours d'une personnalité, d'un individu inscrit dans l'histoire à une époque où non seulement le manque de documentation ne le permet que très difficilement, mais encore le concept même d'individu, tel que nous l'entendons aujourd'hui, pose problème? L'historien des deux derniers siècles du Moyen Âge a généralement suffisamment de matériaux à sa disposition pour livrer une reconstitution du parcours d'un souverain où la restitution plus ou moins factice d'un profil psychologique contrebalance la présentation d'une société dans laquelle il s'inscrit. Il n'en est pas de même pour l'histoire du Moyen Âge central des XI^e et XII^e siècles. Les «individus» Barberousse, Aliénor/Eléonor, Louis VII, Richard Cœur de Lion, nous échappent.

La biographie d'Aliénor ou Eléonore d'Aquitaine par Ursula Vones-Liebenstein, spécialiste du sud-ouest méditerranéen (Occitanie et péninsule ibérique) au Moyen Âge central, se situe à l'opposé des essais de reconstitutions plus ou moins romancées qui mêlent les considérations psychologiques indignes d'historiens aux analyses proprement historiques. C'est au contraire, dans un cadre restreint, et avec des ambitions limitées – faire comprendre ce qu'on peut imaginer du destin réel d'une souveraine exceptionnelle du XII^e siècle avec ce que nous savons réellement d'elle, soit une partie de sa carrière politique, un modèle de rigueur. L'auteur s'en explique d'ailleurs dans son introduction (p. 7-10), en faisant la part du roman et de l'histoire. Une fois ce choix opéré, on pouvait hésiter entre une reconstitution large, une biographie prétexte, où le parcours d'Aliénor aurait servi de toile de fond à une analyse complexe de la société, et une option plus restrictive. C'est cette dernière qui est celle de l'auteur. Étant donné le peu d'informations réelles sur la vie d'Aliénor/Eléonor

1 Jacques LE GOFF, *Saint Louis* (Gallimard, Bibliothèque des Histoires), 1996.

2 Un premier bilan de l'entreprise de J. LE GOFF a été tiré dans le dossier du numéro 34 de la revue *Médiévales* (printemps 1998), «Hommes de Pouvoirs: individu et politique au temps de Saint Louis», p. 7-100.